



# INFO Viti 49

Bulletin Technique Viticole des vignerons d'Anjou Saumur



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

## Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,  
cliquez dessus dans le sommaire

<b>Météo</b> .....	<b>2</b>
➤ Données météo du 28 juin au 4 juillet .....	2
➤ Bilan météo d'octobre à juin .....	3
➤ Prévisions météo.....	3
<b>Dans les vignes</b> .....	<b>4</b>
➤ Stade phénologique : stade « fermeture » .....	4
➤ Esca : marquez les ceps mais ne les arrachez pas .....	5
➤ Complants/plantiers : observer pour raisonner l'arrosage.....	6
➤ Carences magnésienne ou potassique : savoir les distinguer .....	6
<b>Maladies cryptogamiques</b> .....	<b>8</b>
➤ Mildiou : temps sec → zéro risque .....	8
➤ Oïdium : raisonner selon l'observation de symptômes.....	9
<b>Ravageurs</b> .....	<b>11</b>
➤ Vers de la grappe : pas de traitement.....	11
➤ Cicadelle verte : le vol de deuxième génération se termine .....	12
➤ Choix.....	13
➤ Doses .....	14
<b>Biodynamie et extraits végétaux</b> .....	<b>15</b>
➤ Calendrier lunaire et planétaire .....	15
➤ Extraits végétaux : tisane d'achillée millefeuille .....	16
<b>Photos de la semaine</b> .....	<b>16</b>

## ➤ Données météo du 28 juin au 4 juillet

SAUMUROIS	Dampierre	Chacé	Les Ulmes	Montreuil-Bellay
Somme pluies (mm)	7	6	6	5
T°C moy	18,0	18,0	18,0	18,0
T°C min ; max	7,9 ; 27,2	7,5 ; 27,5	7,0 ; 27,8	7,5 ; 27,3
Humidité moy (%)	64	64	63	64

HAUT LAYON	Les Verchers-sur-Layon <sup>(1)</sup>	Saint-Macaire <sup>(1)</sup>	Bouillé-Loretz <sup>(1)</sup>	Passavant-sur-Layon	Tigné
Somme pluies (mm)	6	2	3	5	7
T°C moy	18,3	18,1	17,8	17,5	17,6
T°C min ; max	8,3 ; 31,9	6,3 ; 31,1	6,1 ; 29,4	7,7 ; 27,4	7,7 ; 27,6
Humidité moy (%)	62	69	67	65	65

MOYEN LAYON	Martigné-Briand	Faveraye-Machelles	Thouarcé	Rablay-sur-Layon
Somme pluies (mm)	5	4	4	4
T°C moy	17,5	17,3	17,4	17,4
T°C min ; max	8,4 ; 27,5	7,9 ; 27,7	7,6 ; 27,7	8,2 ; 27,8
Humidité moy (%)	65	66	66	66

BAS LAYON	Chaume	Saint-Aubin-de-Luigné	Chaufond-sur-Layon
Somme pluies (mm)	4	4	3
T°C moy	17,4	17,4	17,3
T°C min ; max	8,6 ; 27,4	8,5 ; 27,2	7,7 ; 27,3
Humidité moy (%)	65	66	66

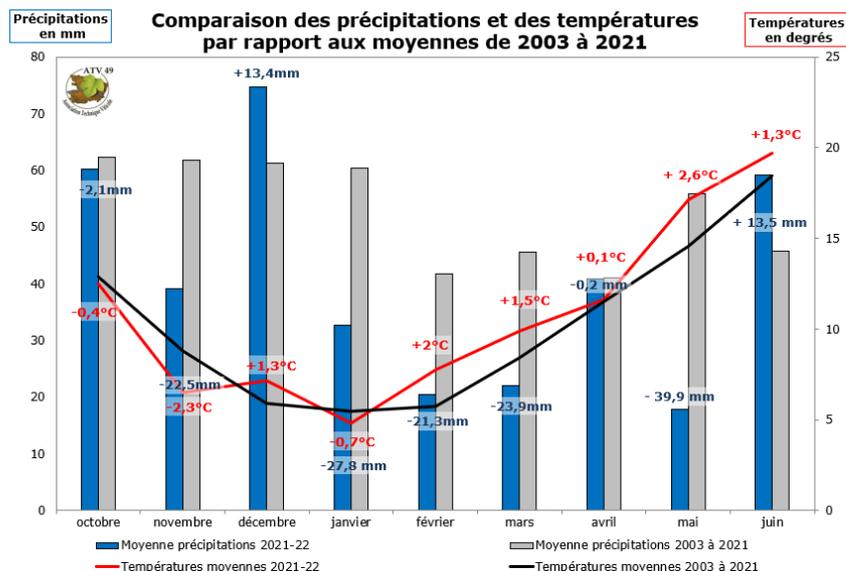
AUBANCE	Coutures	Brissac-Quincé	Saint-Melaine-sur-Aubance	Soulaines-sur-Aubance
Somme pluies (mm)	5	4	5	4
T°C moy	17,7	17,6	17,7	17,5
T°C min ; max	8,7 ; 27,9	7,6 ; 27,9	8,8 ; 28,0	8,7 ; 28,0
Humidité moy (%)	64	65	64	65

LOIRE	Savennières	Drain	La Pommeraye
Somme pluies (mm)	4	1	2
T°C moy	17,3	16,8	17,2
T°C min ; max	7,9 ; 27,0	7,9 ; 25,9	8,3 ; 26,7
Humidité moy (%)	67	69	67

(1) Station Pessl® avec sonde de température à 1,60 m du sol. Les autres stations correspondent aux points météo spatialisés de Weather Measures (Températures simulées à 2 mètres).

nc : non communiqué

## ➤ Bilan météo d'octobre à juin



### – Températures

Le mois de juin a été de **1,3°C plus chaud** que la moyenne.

Depuis le mois de janvier, un excédent de 1,1°C a été relevé ainsi qu'un excédent de 0,6°C depuis le mois d'octobre.

### – Précipitations

En moyenne, ce mois de juin a été un peu plus pluvieux avec un excédent de 13,5 mm.

Cependant, le déficit est toujours bien marqué depuis le mois de janvier avec 97 mm et depuis le mois d'octobre avec 108 mm.

## ➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météoblue, Weather measure, Windy, Météociel.

	Temps	Précipitations en mm			Humidité relative %	T°C moy	T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)		
		Météo France	Weather Measures	Météo blue				matin	après-midi	soirée
<b>Mercredi</b>	ensoleillé	0			43	22	10 ; 28	vert	vert	vert
<b>Jeudi</b>					49	24	12 ; 29	vert	vert	rouge
<b>Vendredi</b>					35	25	12 ; 29	rouge	vert	vert

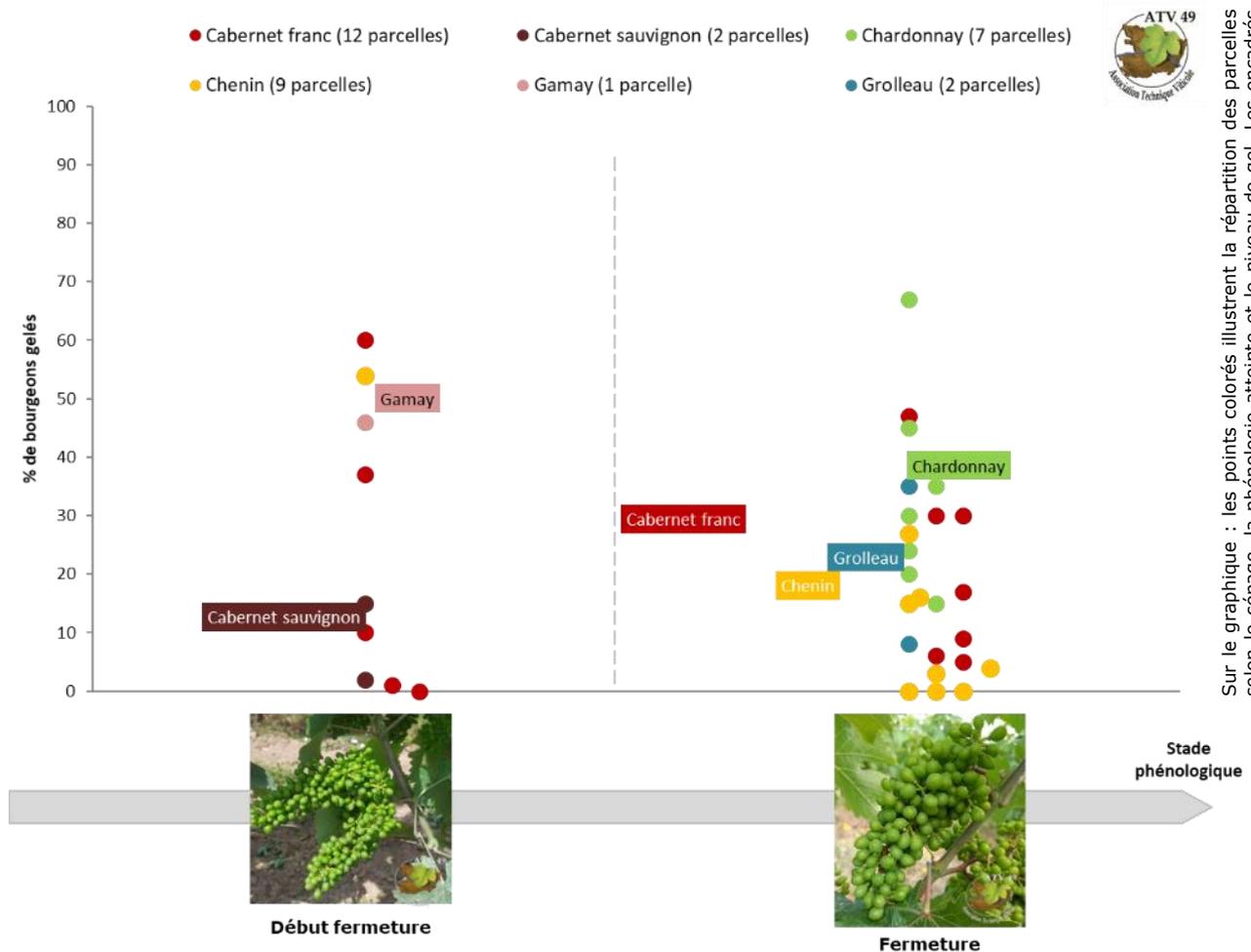
Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est supérieur à 19 km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est inférieure à 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

**Tendances pour les jours suivants** : pas de pluie annoncée pour le moment, le soleil devrait persister avec des températures moyennes qui vont continuer d'augmenter.

# Dans les vignes

## ➤ Stade phénologique : stade « fermeture »

La fermeture des grappes se poursuit, les baies continuent de grossir. Sur notre réseau, 24 parcelles ont atteint ce stade, tandis que les 9 restantes ont débuté leur fermeture.



## ➤ Esca : marquez les ceps mais ne les arrachez pas

Depuis 2 semaines, quelques symptômes d'esca s'expriment. Vous pouvez commencer à les marquer mais ne les arracher pas car ces ceps peuvent ne pas exprimer les symptômes l'année suivante et produire.

En effet, le Groupe de Défense des Organismes Nuisibles (GDON) de Bordeaux a publié ces résultats de suivis sur 2 300 ceps entre 2019 et 2020. Si un cep a des symptômes d'esca en forme lente une année, il y a entre **48,6 et 59 %** de probabilité d'être asymptomatique l'année suivante. **Un suivi sur 3 ans montre ci-dessous que 70% des ceps exprime des symptômes 1 année sur 3.**

Etat symptomatique n-1	2019			2020		
	esca	asymptomatique	mortalité	esca	asymptomatique	mortalité
esca forme lente	47,2%	48,6%	2,7%	36,5%	59,0%	2,8%
esca apoplexie	36,7%	48,1%	<b>11,4%</b>	34,7%	48,1%	<b>14,6%</b>
asymptomatique	2,1%	96,4%	1,1%	2,6%	95,5%	1,2%

**Tableau 13 :** Part des ceps symptomatiques d'eutypiose et d'esca ayant exprimé des symptômes 1, 2 ou 3 fois entre 2018 et 2020

	Eutypiose	Esca
% de ceps symptomatiques ayant exprimé 1 année sur 3	79,7%	69,5%
% de ceps symptomatiques ayant exprimé 2 années sur 3	16,6%	25,0%
% de ceps symptomatiques ayant exprimé 3 années sur 3	3,7%	5,5%

Sources : Observatoire des Maladies du Bois sur le vignoble girondin, Rapport technique 2020, Emma Fulchin, Antoine Verpy, Adrien Billotte, Sophie Bentéjac, Marie Coutard, Lauren Inchboard, Morgane Le Goff



**Pour maintenir le potentiel de production, le curetage ou le recépage peuvent être mis en place dans vos vignobles.**

**Ce sont deux techniques qui ont montré leur efficacité.**

Voici des documents consultables à ce sujet : <https://rb.gy/viqg0b>.

## ➤ Complants/plantiers : observer pour raisonner l'arrosage

Ces deux photos illustrent la différence d'assèchement du sol en fonction de la texture. **L'observation de l'état d'humidité à 30 cm permet de faire le choix entre l'arrosage ou le binage.**



**Photo 1 :** en texture sableuse, le profil a une couleur uniforme de haut en bas. La terre est sèche à partir de 30 cm. Après une observation de ce genre, **il est nécessaire d'arroser** avec 5L d'eau par complant. Afin d'avoir un bon aoûtement du bois et mise en réserve, il est nécessaire d'apporter de l'eau puisqu'aucune précipitation n'est annoncé à 15 jours.

**Photo 2 :** en texture limono-sableuse, un gradient de couleur montre la fraîcheur à 30 cm et la terre est encore humide : **un binage sera suffisant dans ce cas.**



On observe un ralentissement de croissance sur les jeunes vignes. Comme illustré sur la photo ci-contre : l'apex se trouve en dessous des deux dernières feuilles étalées si on les relève (voir explications détaillées dans le [bulletin n°8, page 5](#))

## ➤ Carences magnésienne ou potassique : savoir les distinguer

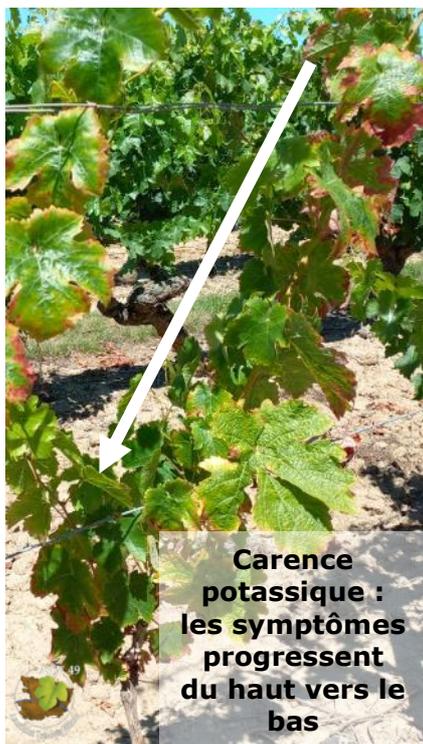
L'époque de la fermeture à la véraison est propice pour faire le point sur les carences de la vigne en magnésium et en potassium. C'est durant ces stades phénologiques que les symptômes s'extériorisent le plus. Cette année, on les observe de façon ponctuelle, notamment sur les jeunes vignes. Les jeunes plants sont plus sensibles aux carences : ils ont un système racinaire peu développé, ce qui limite l'accès aux éléments minéraux et leurs racines sont en surface, ce qui limite l'accès à l'eau.

Nous vous présentons ci-dessous des photos de carences en potassium, à gauche, et en magnésium à droite.

**Symptômes de carence en potassium sur Cabernet franc : feuille avec un aspect brillant**



**Symptômes de carence en magnésium sur Cabernet franc : coloration diffuse faisant tout le tour de la feuille. Rouge pour les cépages rouges et jaune pour les blancs.**



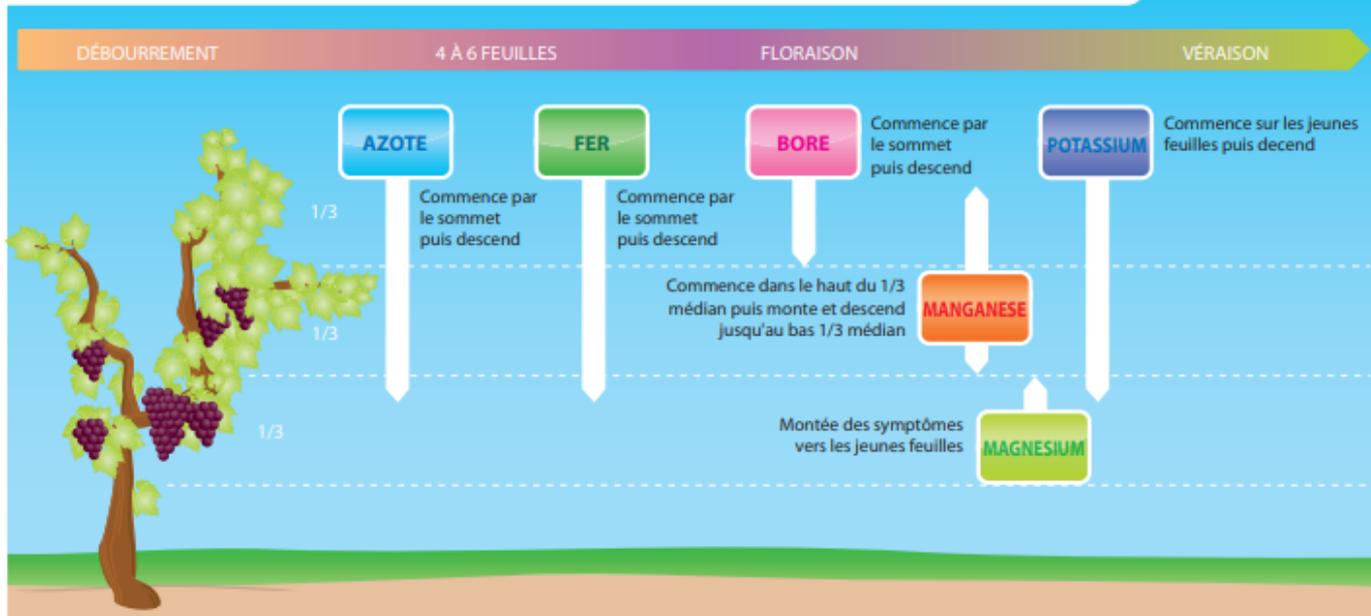
Retrouvez nos conseils pour corriger la carence en magnésium dans le [bulletin n°13 2022, page 5](#).

La fiche technique de Techniloire « CARENCES ET TOXICITÉS EN ÉLÉMENTS MINÉRAUX » ([https://techniloire.com/sites/default/files/fiche\\_carences\\_et\\_toxicit%C3%A9.compressed.pdf](https://techniloire.com/sites/default/files/fiche_carences_et_toxicit%C3%A9.compressed.pdf)) peut aussi vous aider dans l'identification et vous y trouverez également des préconisations pour les corrections des carences.

Le schéma ci-après en est extrait :

# Manifestation des carences avec leurs positions sur le sarment et les stades phénologiques d'apparition des symptômes

(Source A. Crespy)

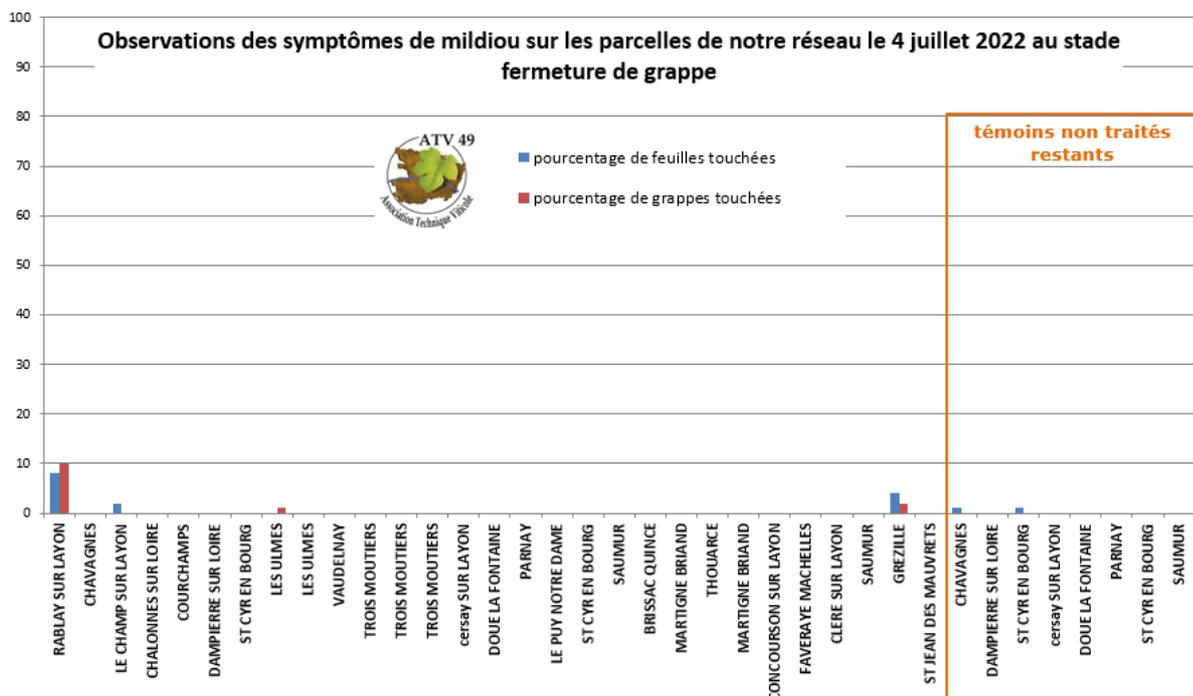


## Maladies cryptogamiques

➤ **Mildiou : temps sec → zéro risque**

✓ **Observations**

L'état sanitaire est stable depuis 15 jours sans augmentation des symptômes.



✓ **Stratégie de protection**

**Tableau de risque : en vert l'hypothèse la plus probable**

Observations terrain	Sensibilité des organes	Notre analyse des prévisions du modèle IFV - Potentiel système -		Notre avis : Prise de risque* si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
		Simulations de hauteurs de pluies réalisées par le modèle	Risque de contaminations épidémiques	
Très peu de symptômes	- jeunes feuilles : forte - feuilles adultes : faible jusqu'à véraison où elle redevient moyenne - grappes à partir de fermeture : <b>en forte baisse</b> jusqu'à véraison où elle devient nulle	Pluie < 2 mm	Non	0
		Pluie > 2 mm	Oui**	0 à 1 sur les vignes en production 2 sur jeunes plants

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

\* Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal

\*\* simulation des points où le risque est le plus élevé dans notre vignoble, pour avoir le risque sur votre commune, allez sur [La rubrique modélisation du site techniloire.com](http://La.rubrique.modélisation.du.site.techniloire.com) (en accès pro)

**Précisions : une pluie supérieure à 2 mm** est dite significative, c'est-à-dire qu'à partir de 2 mm les précipitations peuvent générer des éclaboussures et donc des risques de contaminations du sol à la vigne.

**Notre avis :**



**Les prévisions météo sont unanimes : pas de pluie et temps sec. Il n'y a aucun risque de contamination primaire, ni de repiquage. Pas de traitement mildiou cette semaine.**

Dans le cas, où un orage viendrait s'inviter de façon imprévue, prévoyez simplement un passage sur vos plantiers s'ils ne sont plus protégés.



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Mildiou » en cliquant sur l'image](#)

➤ **Oïdium : raisonner selon l'observation de symptômes**

## ✓ Observations

Cette semaine, la fermeture des grappes se poursuit.

Les symptômes d'oïdium continuent de progresser, notamment sur grappes, dans les témoins non traités et sur une partie des parcelles traitées de notre réseau (Parnay, Chavagne, Trois-Moutiers).

**Sur les parcelles traitées et qui présentent des symptômes, on compte en moyenne 16 % des grappes touchées, tandis qu'on en comptait 9 % la semaine dernière.**

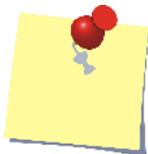
## ✓ Stratégie de protection



**Notre avis** : le temps dégagé, chaud et sec de cette fin de semaine sera défavorable à l'oïdium et peut se substituer à un traitement sur les parcelles peu atteintes d'autant plus que le stade fermeture est atteint sur la

majorité des parcelles.

En revanche, si vous observez des symptômes, **il est conseillé de passer avec une spécialité qui peut stopper son expansion. Un poudrage est donc particulièrement pertinent.** Deux fenêtres sont possibles cette semaine : mercredi 6 ou vendredi 8.



### **Rappel du raisonnement de la fin de la protection oïdium :**

Pour raisonner de l'arrêt définitif ou non de la protection, faites le tour de vos parcelles à la **fermeture complète de la grappe**. La décision de cesser la protection se raisonne **en fonction d'une observation méticuleuse des grappes**. Il faut observer 100 grappes, en choisissant celles qui sont ombragées **au cœur des souches et les retourner**.

- **En l'absence de symptôme à fermeture complète** : arrêter la protection ; la réceptivité aux contaminations primaires devient quasiment nulle à fermeture et complètement nulle quand la baie a atteint 8% de sucre.

- **En cas d'observation de symptômes** : traitement curatif conseillé. Une fois que l'oïdium est présent sur les grappes, il peut sporuler jusqu'à ce que les baies aient atteint 15 % de sucre.



Pour rappel, un risque de phytotoxicité existe à partir de **28°C sous abri avec le soufre mouillable** et **32°C avec un soufre poudrage**. En cas de traitement au soufre cette semaine, préféré un poudrage positionné le plus loin possible des fortes chaleurs. Passez le soir ou le matin. Pour limiter l'accumulation de soufre non lessivé, diminuer les doses. Lors d'un poudrage, vous pouvez éventuellement compléter avec une charge inerte (talc, argile...).



Prise sur le vif, cette coccinelle, *Coccinella vigintiduopunctata*, est fongivore et se délecte particulièrement d'oïdium comme on peut le constater au cœur de cette grappe. Il s'agit d'une coccinelle jaune 22 points appelée aussi coccinelle damier.



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Oidium » en cliquant sur l'image](#)

# Ravageurs

## ➤ Vers de la grappe : pas de traitement

### ✓ Observations

Quelques cochylys ont été piégés depuis la semaine dernière à l'Ouest du vignoble. Très peu de captures du côté des eudémis dans le saumurois.



L'observation la plus fiable est celle des **pontes viables** et des **perforations de deuxième génération** : nous n'en avons observé aucune.

### ✓ Stratégie de protection

**Pour le moment, la pression est faible et la météo annoncée cette semaine ne sera pas favorable à la survie des œufs.** En effet, une humidité relative inférieure à 30%, jumelée avec des températures avoisinant les 30°C ne sont pas favorables à la survie des œufs comme indiqué sur le tableau ci-contre.

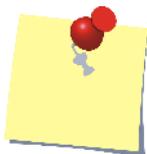
Tableau 2 – Taux de survie des œufs (%)

Temp. (°C)	Humidité relative (%)						
	100	90-93	72-77	50-59	30-33	27	0
10,9	44	52	8	8	3	0	0
14,5	90	93	100	84	83	43	8
18,0	100	100	100	100	100	62	31
22,1	100	100	100	93	90	75	70
30,1	93	95	95	83	54	39	11

Source tableau : les parasites de la vigne, 2007, éd. Dunod



**En aucun cas l'application d'un insecticide n'est justifiée.**



**RAPPEL** : le **raisonnement** du traitement vis-à-vis des **vers de grappes de deuxième et de troisième génération** s'applique seulement pour les **parcelles à historique sensibles** à la **pourriture grise et aux vers de la grappe** (en s'étant bien assuré que l'origine de la pourriture provienne des chenilles).



**La probabilité est faible cette année au regard du millésime qui s'annonce très précoce.**

Il peut y avoir des **cas particuliers** où l'on observe un nombre important de pontes ou de jeunes perforations qui génèrent régulièrement de la pourriture grise aux vendanges. Pour ces quelques parcelles, **deux méthodes de raisonnement sont proposées dans le [bulletin n°13 du 21 juin](#)**.

Pour l'observation des œufs, commencez par les bouts de rangs, et retournez les grappes. Faites-le sur une vingtaine de ceps dans les zones les plus vigoureuses et ombragées. N'hésitez pas à vous faire accompagner d'un technicien.



**Les œufs viables ont un aspect bien brillant et rebondi, ils adhèrent bien à la baie, donc si l'on passe le doigt dessus (une fois) ils restent collés** (photo prise en 2018).



[Retrouvez notre fiche de comptage des œufs de vers de la grappe en cliquant sur l'image](#)



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti vers de la grappe » en cliquant sur l'image](#)

## ➤ Cicadelle verte : le vol de deuxième génération se termine

### ✓ Observations

Peu de cicadelles vertes adultes ont été capturées cette semaine, 16 en moyenne par parcelle, avec un maximum de 70 sur une parcelle.

La photo ci-dessous permet de faire la différence entre un adulte de cicadelle verte, entouré en vert, et d'autres espèces de cicadelles, entourées en rouge, inoffensives pour la vigne.



On observe peu de larves, le maximum 10 larves pour 100 feuilles.

Nous avons observé cette semaine des symptômes de grillures sur une seule parcelle de notre réseau, mais les symptômes restent anecdotiques.

### ✓ Stratégie de protection

Les pulvérisations d'argiles sont une technique efficace. Il est possible de mélanger l'argile à la protection phytosanitaire classique mais il faut en appliquer suffisamment pour blanchir le feuillage :

- ✓ **15 à 20 kg /ha** d'argile pour la **première application**
- ✓ Après lessivage, un **renouvellement avec 10 kg/ha** suffit. **Le volume de bouillie optimal pour une bonne mise en œuvre est de 150 à 200 L/ha.**



[Retrouvez notre fiche TECH'Viti cicadelles vertes en cliquant sur l'image](#)

# Choix et doses de produits

## ➤ Choix

Préconisations de produits **non classés CMR** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MALADIE	MATIERE ACTIVE, mode d'action <b>Spécialités commerciales</b> (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)		<b>Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB</b>
Mildiou	<p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>CUIVRE, contact</p> <p><b>Bordo 20 micro</b> (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)  <b>Bouillie RSR Disperss</b> (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement)  <b>Champ flo ampli</b> (2 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement)  <b>Nordox 75 WG</b> (2 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p>		
OIDIUM	<p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p><b>Parcelles sans symptômes qui ne sont pas à fermeture complète, si vous ne voulez pas prendre de risque :</b></p> <p>SOUFRE MOUILLABLE, contact</p> <p><b>Microthiol spécial disperss*</b> (12,5 kg/ha, 6 heures), <b>Kumulus DF</b> (12,5 kg/ha, 6 heures),...  <b>Héliosoufre S</b> (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)</p> <p><b>En présence de symptômes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Associer le soufre mouillable avec l'une des solutions suivantes :</u></b>            BICARBONATE DE POTASSIUM, contact  <b>Armicarb</b> (5 kg/ha, 6 heures), <b>Vitisan</b> (6 kg/ha, 6 heures)            Appliquer entre 3 et 4 kg/ha de soufre mouillable avec 3-4 kg/ha d'Armicarb ou de Vitisan</li> <li>- <b><u>Faire un poudrage si journée ensoleillée, sans vent et avec des températures entre 20 et 30°C :</u></b></li> </ul> <p>SOUFRE POUDRAGE, contact  <b>Fluidosoufre, Fluid'ancre</b> (irritant, 25 kg/ha, 48 heures)</p> <p><b>RAPPEL RISQUES DE PHYTOXICITE :</b> à partir de <b>28°C</b> sous abri avec le soufre mouillable et <b>32°C</b> avec un soufre poudrage</p>		

\* Produit également homologué black-rot

H373 : danger à long terme pour la santé

**Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert**



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

## ➤ Doses

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1,90 m. **Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.**

Pour calculer votre dose suivez le lien: [http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/module\\_optidose/optidose](http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/module_optidose/optidose)

<b>Haie foliaire</b>	Hauteur : 1,2 m Epaisseur : 0,4 m		Hauteur : 1,3 m Epaisseur : 0,5 m	
<b>Stade</b>	Début fermeture		Fermeture	
<b>Risque</b>	<b>Mildiou</b>	<b>Oïdium</b>	<b>Mildiou</b>	<b>Oïdium</b>
<b>Faible</b>	50 %	50 %	50 %	50 %
<b>Moyen</b>	70 %	70 %	70 %	70 %
<b>Fort</b>	80 %	80 %	80 %	80 %

### Précision pour le cuivre :

**En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de cuivre métal :**

- ✓ 50% de la dose signifie que vous devez appliquer 300 g/ha
- ✓ 80% de la dose correspond à 480 g/ha

Ce tableau vous aide à estimer la quantité de produit commercial à apporter en fonction du grammage de cuivre métal :

Quantité de produit formulé à appliquer en fonction de la quantité de cuivre métal souhaitée				Quantité de cuivre métal souhaitée en g/ha					
	Spécialité	Forme	Concentration	100	200	300	400	500	600
	Champ flo ampli	Hydroxyde	360 g/L	0,3	0,6	0,8	1,1	1,4	1,7
	Bordo 20 micro	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3
	BB RSR Disperss	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3
	Nordox 75	Oxyde cuivreux	750 g/kg	0,1	0,3	0,4	0,5	0,7	0,8

### Précision pour le soufre mouillable :

Spécialités de soufre mouillable	Dose homologuée (DH), soit 100%	Quantité de soufre pur (kg/ha) pour la DH	Quantité de <b>produit commercial kg/ha</b> si on applique les pourcentages de doses homologuées indiquées ci-dessous		
			50%	70%	80%
<b>Héliosoufre S</b>	7,5 L/ha	5,25	<b>3,75</b>	<b>5,25</b>	<b>6</b>
<b>Lucifere</b>	12,5 kg/ha mais la firme préconise 7,5 kg/ha en dose pleine	6 (à 7,5kg/ha en plein)	<b>3,75</b>	<b>5,25</b>	<b>6</b>
<b>Microthiol spécial disperss</b>	12,5 kg/ha	10	<b>6,25</b>	<b>8,75</b>	<b>10</b>

**Les produits « NODU vert » sont écrits en gras et en vert**

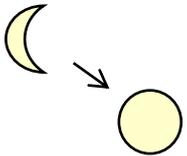
## Rappel sur les règles de mélange pour les fongicides en fonction de leurs phrases de risque :

### Mélanges interdits selon les caractéristiques des produits (phrases de risque)

		1 <sup>er</sup> produit à mélanger contient une des mentions de danger H ou phrases de risque R ci-après					
		ZNT > 100 m	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372 <b>T ou T+</b>	H373 (R48/20, R48/21, R48/22, R48/20/21, R48/20/22, R48/21/22, R48/20/21/22)	H361d, H361f, H361fd, H362 (R62, R63, R64)	H341, H351, H371 (R40, R68, R68/x)	Autre ou aucune mention de danger
2 <sup>ème</sup> produit à mélanger contient une des mentions de danger H ou phrases de risque R ci-après	ZNT > 100 m						
	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372 <b>T ou T+</b>						
	H373 (R48/20, R48/21, R48/22, R48/20/21, R48/20/22, R48/21/22, R48/20/21/22)						
	H361d, H361f, H361fd, H362 (R62, R63, R64)						
	H341, H351, H371 (R40, R68, R68/x)						
	Autre ou aucune mention de danger						
		Mélange autorisé	Mélange interdit sauf dérogation particulière (liste Ministère)				

## Biodynamie et extraits végétaux

### ➤ Calendrier lunaire et planétaire



Nous serons cette semaine en lune descendante et croissante toute la semaine.

A noter cette semaine :

- **Nœud de Mercure ascendant** aujourd'hui, la période considérée comme défavorable se tiendra jusqu'à demain 21h.
- **Nœud lunaire descendant** le samedi 9 juillet, la période considérée comme défavorable se tiendra de 16h à 23h.

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine comme suit:

Mardi 05	Merc. 06	Jeudi 07	Vend. 08	Sam. 09	Dim. 10	Lundi 11	Mardi 12

## ➤ Extraits végétaux : tisane d'achillée millefeuille

Comme les semaines précédentes, en périodes chaudes il peut être intéressant d'appliquer à la vigne une **tisane d'achillée millefeuille**<sup>2</sup>.

En biodynamie, ses principes actifs et ses propriétés «soufrées» permettraient de diminuer les pulvérisations de soufre sur la vigne ainsi que les doses de sulfites employées pour la protection des vins, car elle favoriserait la résistance des vins à l'oxydation. L'achillée est également censée apporter les forces de la lumière dans le sol. Elle fait partie des 6 préparations utilisables pour une bonne évolution des tas de compost ou de fumier composté. Son rôle est d'aider les plantes à assimiler les oligo-éléments (particulièrement soufre et potasse).

### ✓ Modes préparatoires pour 1 ha :

- **Tisane d'achillée millefeuille** pour un usage **biostimulant** autorisé : 20-30 g de **fleurs** sèches dans 3,5 L d'eau. Faire chauffer l'eau avec un couvercle et éteindre dès que les premières bulles remontent à la surface (autour de 70°C). Ne pas dépasser cette température car de nombreux principes actifs sont détruits au-delà de cette température. Laisser infuser jusqu'à refroidissement. Filtrer et ajouter à la bouillie de traitement.

<sup>2</sup>substance naturelle à usage biostimulant



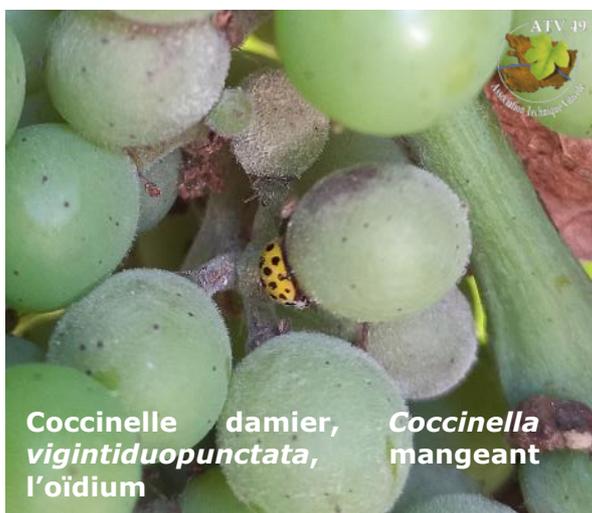
## Photos de la semaine



Levraux au domaine de l'été,  
Corcourson sur Layon



Œufs et larves de punaise



Coccinelle damier, *Coccinella vigintiduopunctata*, mangeant l'oïdium



**Notre bulletin est disponible sur simple inscription**

Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

### **Notre équipe :**

**Guillaume Gastaldi** : Responsable du pôle viticulture  
Tel : 06.24.89.02.70 [guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr](mailto:guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr)

**Brigitte Grolleau** : Assistante de l'équipe viticulture  
Tel : 02.49.18.78.14 [brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr](mailto:brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr)

**Thomas Chassaing** : Viticulture et œnologie  
Tel : 06.71.57.80.35 [thomas.chassaing@pl.chambagri.fr](mailto:thomas.chassaing@pl.chambagri.fr)

**Elsa Denerf** : Viticulture et environnement  
Tel : 06.65.66.18.20 [Elsa.DENERF@pl.chambagri.fr](mailto:Elsa.DENERF@pl.chambagri.fr)

**Perrine Dubois** : Viticulture et sol  
Tel : 06.83.89.85.39 [perrine.dubois@pl.chambagri.fr](mailto:perrine.dubois@pl.chambagri.fr)

**Marie Esmiller** : Viticulture et œnologie  
Tel : 06.26.72.69.18 [marie.esmiller@pl.chambagri.fr](mailto:marie.esmiller@pl.chambagri.fr)

**Bertille Matray** : Viticulture biologique et biodynamique  
Tel : 07.86.43.03.38 [bertille.matray@pl.chambagri.fr](mailto:bertille.matray@pl.chambagri.fr)

**Cécile Moulis** : Viticulture et environnement  
Tel : 06.28.91.71.25 [cecile.moulis@pl.chambagri.fr](mailto:cecile.moulis@pl.chambagri.fr)

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.**

### **Nos partenaires :**



Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

**Attention :** Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent

